

Accords Ségur de la Santé : Le secteur de la santé fait enfin un pas significatif vers le numérique !

Paris, le 28 juillet 2020 – Syntec Numérique et TECH IN France se réjouissent des avancées des accords du Ségur de la santé et, plus particulièrement, l'investissement de 2 milliards d'euros qui va être consacré au numérique en santé.

« Mettre le numérique au service de la santé de tous et tout cela dans l'intérêt supérieur des patients et de leur santé » : c'est l'un des défis cités par le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran dans les conclusions du Ségur de la Santé. Pour le relever, le gouvernement a pris le parti d'engager des investissements significatifs : 2 milliards d'euros **pour rattraper le retard accumulé sur le numérique en santé et contribuer à la transformation, la rénovation et l'équipement dans les établissements médico-sociaux.**

C'est un tournant historique dans le secteur de la santé en France qui était sous-doté jusqu'alors (moins de 1,5% des budgets consacrés aux investissements hospitaliers contre 3% dans d'autres pays européens) permettant ainsi à l'écosystème de faire un bond qualitatif considérable et de prendre sa pleine dimension au sein du marché européen et mondial.

Les acteurs du numérique en santé réitèrent leur souhait d'implication et se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour participer à la gouvernance, et faire émerger une filière du numérique en santé. Les travaux de la [feuille de route du virage numérique de Ma Santé 2022](#) ont déjà amorcé ce changement de paradigme depuis 18 mois, le public et le privé travaillant de concert, dans l'objectif d'améliorer les solutions proposées aux patients et aux professionnels de santé, dans le respect du rôle de chacun, et dans le souci de mettre en œuvre des modèles techniques, éthiques et économiques vertueux.

Nos organisations avaient d'ailleurs, dès la fin avril 2020, dans le cadre des 75 propositions de relance portées par la filière numérique¹, appelé à accélérer la mise en œuvre de cette feuille de route. Les dispositions évoquées dans le Ségur de la Santé représentent ainsi un signal de confiance supplémentaire.

Six sujets nous semblent nécessiter un investissement prioritaire :

1. **Le déploiement de systèmes d'information évolutifs et l'essor d'innovations**, tant pour les professionnels de santé que pour les patients, permettant d'atteindre les objectifs de qualité et d'efficacité des parcours de soins.
2. **L'interopérabilité** pour un meilleur dialogue entre les solutions numériques afin de les hisser au plus haut niveau des standards européens et internationaux ;
3. **La cybersécurité et la protection des données de santé**, dans le respect d'un **cadre éthique clair** ;
4. Les solutions qui ciblent **la simplification administrative et organisationnelle** et améliorent l'efficacité des processus de gestion ;
5. **Le déploiement du potentiel de l'IA en santé** par l'utilisation éthique de données de santé qualitatives et le déploiement d'un modèle économique pérenne ;

¹ <https://syntec-numerique.fr/actu-informatique/75-propositions-secteur-numerique-pour-relance-economique>

6. **La massification des compétences numériques et en gestion de projets**, la capitalisation sur les savoirs et les savoir-faire, ainsi que l'anticipation des nouveaux métiers pour une filière numérique en santé solide.

« L'investissement annoncé dans le cadre du Ségur constitue un signal encourageant ; en tout cas, c'est un premier pas significatif ! Il faut continuer en ce sens pour en finir avec le cloisonnement des systèmes de santé et proposer la mise en œuvre de solutions interopérables et sécurisées. » déclare Godefroy de Bentzmann, président de Syntec Numérique.

« La crise sanitaire a mis en évidence pendant le confinement l'apport du numérique à l'organisation des soins dans les territoires ; elle en a également souligné les faiblesses. Il est urgent d'accélérer les investissements, et ceux proposés par le Ségur de la santé vont dans la bonne direction. » déclare Pierre-Marie Lehucher, président de TECH IN France.

A propos de Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il regroupe plus de 2 000 entreprises adhérentes qui réalisent 80% du chiffre d'affaires total du secteur (plus de 56 Md€ de chiffre d'affaires, 510 000 employés dans le secteur).

Présidé par Godefroy de Bentzmann depuis juin 2016, Syntec Numérique contribue à la croissance du secteur et à la transformation numérique de notre pays à travers la promotion des nouveaux usages du numérique, le soutien à l'emploi et à la formation, l'accompagnement de ses adhérents dans leur développement et la défense des intérêts de la profession.

Pour en savoir plus : www.syntec-numerique.fr

A propos de TECH'IN France

Créée en 2005, TECH IN France est une association professionnelle de loi 1901 qui a pour but de rassembler et de représenter les éditeurs de logiciels, de services internet et de plateformes en France. Porte-parole de l'industrie numérique, TECH IN France compte 400 entreprises adhérentes : de la startup à la multinationale en passant par la PME et les grands groupes français ; soit 8 milliards d'euros et 90 000 emplois.

Présidé par **Pierre-Marie Lehucher**, TECH IN France s'est donnée pour mission de mener une réflexion permanente sur l'évolution de l'industrie numérique et promouvoir l'attractivité du secteur.

CONTACT PRESSE : Stéphanie Haddad - com@techinfrance.fr - +33 6 66 69 49 33

www.techinfrance.fr

Contacts média

Hopscotch pour Syntec Numérique

Marlène Para – 01 41 34 23 74 – mpara@hopscotch.fr

Ghizlane Elyoussfi – 01 41 34 21 14 – gelyoussfi@hopscotch.fr

